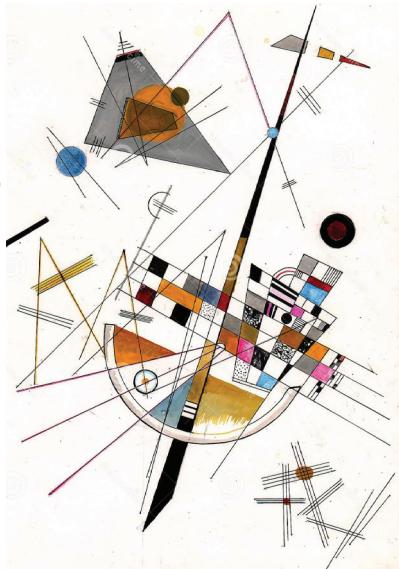


# Equipaje

Entourage quotidien par une unité  
d'intervention de psychiatrie pluridisciplinaire  
à domicile pour les Jeunes

Service de psychiatrie 5  
10 rue Charles Brunellière  
44100 NANTES  
Tél : 02 28 02 28 99  
Fax : 02 28 02 29 00  
Mail : [bp-equipaje@chu-nantes.fr](mailto:bp-equipaje@chu-nantes.fr)



 **CHU**  
**NANTES**  
AUX NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA SANTÉ

**Equipaje (Entourage quotidien par une unité d'intervention de psychiatrie pluridisciplinaire à domicile pour les jeunes) est une unité intersectorielle, pour les personnes de 15 à 20 ans en souffrance psychique aigüe. C'est une unité de crise, elle ne se substitue pas à une prise en charge dans la durée.**

## **Les missions**

C'est une véritable alternative à l'hospitalisation « classique ». La capacité d'accueil est de 6 places. Les soins se déroulent essentiellement au domicile. Ainsi, Equipaje peut être un premier contact avant toute autre prise en charge.

Les modalités de ce type d'hospitalisation ont été définies en 2004 par la Ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées et s'appuie sur le Code de la Santé Publique :

*« Sa mission est d'assurer un soin au domicile du patient, pour une période limitée, mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé. Les soins peuvent être multiples : médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés entre les différents intervenants. Ils se différencient par la complexité et la fréquence des interventions. »*

Une prise en charge complète à Equipaje permet :

- de proposer une véritable alternative à une hospitalisation à temps complet ;
- de préparer une hospitalisation ;
- de raccourcir la durée de d'hospitalisation en terminant les soins au domicile ;
- de faire une évaluation diagnostic.

## **La prise en charge**

Ce mode d'hospitalisation s'adresse à toute personne âgée de 15 ans à 20 ans en souffrance psychique aigüe et résidant à Nantes et sa périphérie (secteurs de psychiatrie adulte du CHU).

Les contre-indications sont :

- le risque auto et hétéro agressif immédiat,
- un logement insalubre,
- une problématique uniquement sociale.

Nb : les patients en programme de soin peuvent être admis. Equipaje ne pourra assurer la prise en charge médicale des pathologies somatiques associées à la problématique psychique.

## **L'organisation générale des soins**

Elle est basée sur le consentement du patient et sur la coordination et la continuité des soins. La présence d'un aidant comme partenaire des soins est préconisé. L'accord des parents est recommandé et sera toujours recherché.

### **Le protocole d'admission et le contrat de soins signé :**

1. Le patient doit être adressé par un médecin qui transmet une demande de pré-admission. S'il le souhaite, il peut appeler l'équipe par téléphone.
2. Le patient est contacté par l'équipe soignante pour une évaluation infirmière.
3. L'admission doit être validée par une consultation d'évaluation avec le psychiatre évaluateur en présence d'un membre de l'équipe. Les aidants sont vivement encouragés à accompagner le patient. Des entretiens familiaux seront systématiquement proposés dans le cadre du contrat signé. Si l'admission est validée, le patient s'engage en signant le document de consentement aux soins à domicile et la charte de fonctionnement.
4. Lors de la prise en charge les patients peuvent poursuivre leurs soins ambulatoires, leur scolarité, ou leur activité professionnelle. L'admission sera programmée entre le lundi et le jeudi.

## **Le déroulement de l'hospitalisation**

La durée d'hospitalisation est de 7 jours renouvelable sur indication médicale

**Ce dispositif fonctionne du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h**

**Le weekend et les jours fériés de 9 h à 16 h 30**

Un infirmier passe une à deux fois par jour au domicile. Un à deux entretiens par semaine avec le psychiatre sont programmés. Les soins à EquipaJe sont contractualisés par des objectifs de soins avec le patient.

Les équipes soignantes et sociales font un travail de liaison avec les partenaires médicaux, sociaux et infirmiers habituels du patient.

Un psychologue rencontre le patient à titre individuel. Il peut également être sollicité par les aidants. Un compte-rendu sera adressé au psychiatre traitant et au médecin généraliste. Dans le respect du secret médical, aucune information ne sera partagée sans le consentement du patient.

## L'équipe pluridisciplinaire

- Dr Rachel BOCHER, cheffe de service
- Dr Thibault DESRUES, psychiatre coordonnateur
- Myriam BAZIN, cadre de santé
- Justine LEVISSE, psychologue
- Anne-Laure GISBERT, assistante sociale
- Ludivine LOHEZIC, infirmière
- Aziz BAIDCHAR, infirmier
- Maryline GASCARD, infirmière
- Cinzia TAVARES, secrétaire
- Léa NIOBÉ, secrétaire

**EquipaJe** fait partie du dispositif d'**Equipad** dont le médecin coordonnateur est le Dr Lesieur. Une collaboration étroite et une continuité des soins sont assurées par les deux équipes.

## La permanence des soins

Le dispositif de continuité des soins en dehors des horaires est explicité individuellement à chaque patient et aux aidants avec les numéros utiles en cas d'urgence (urgences psychiatrique CHU de Nantes 02 40 08 38 71 – 24 h / 24 h – ou le 3114, souffrance et prévention du suicide).

## Le réseau

Centres médico-psychologiques pédopsychiatriques et adultes / unités d'hospitali-

Visuel de couverture : @Zarte Spannung, Delicate Tension No. 85 Wassily KANDINSKY



Direction de la communication  
Novembre 2025 –

C HU-NANTES.FR 